



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Moyens des forces de l'ordre à Grasse

Question au Gouvernement n° 1174

Texte de la question

MOYENS DES FORCES DE L'ORDRE À GRASSE

Mme la présidente . La parole est à M. Lionel Tivoli.

M. Lionel Tivoli . À Grasse, il y a quelques jours, un jeune homme de 23 ans a été tué par balles dans une artère passante où vivent et travaillent des milliers de personnes. Je veux d'abord avoir une pensée pour sa famille, pour ses proches et pour nos concitoyens. Je veux aussi remercier les forces de l'ordre et les secours, qui sont intervenus avec sang-froid et professionnalisme.

La violence s'installe partout et n'épargne aucun quartier. Les faits ne se sont pas déroulés dans une cité mais au cœur d'une ville où le ministre de l'intérieur ne peut ignorer que le manque de policiers nationaux se fait ressentir chaque jour. Cet acte n'est pas le premier : il y a un peu plus d'un an, un règlement de comptes a coûté la vie à une personne de 15 ans. Aujourd'hui, tout recommence et les habitants ont le sentiment que l'État recule. Usés par les sous-effectifs et par une violence de plus en plus décomplexée, les policiers sont à bout, épuisés.

C'est pour cette raison précise que je demande depuis bientôt quatre ans le classement de Grasse en zone de sécurité prioritaire. Être en ZSP permet d'obtenir des effectifs supplémentaires, une action coordonnée dans la durée et une présence des forces de l'ordre réelle, visible et constante. Un tel classement est essentiel pour stabiliser les effectifs de police dans un département où le coût de la vie est plus élevé que dans d'autres.

Mes questions sont donc simples. Quelles mesures concrètes le gouvernement entend-il prendre pour renforcer la présence et les moyens des forces de sécurité à Grasse et ailleurs dans l'ouest des Alpes-Maritimes ? Comptez-vous accroître les effectifs de police sur ce territoire et, surtout, allez-vous enfin classer Grasse en zone de sécurité prioritaire ? Il est urgent d'agir. Nous ne pouvons plus laisser une population vivre dans la peur ni demander à des policiers à bout de forces de tenir indéfiniment. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Vous avez évoqué un homicide commis le 7 janvier à Grasse. Un jeune homme de 23 ans a perdu la vie dans un contexte que je ne connais pas et qu'il appartient à l'enquête judiciaire d'établir. À supposer que ces faits, comme les précédents dont vous avez parlé, aient pour cadre la vente de stupéfiants – il s'agit d'une hypothèse de ma part –, sachez que les policiers de Grasse sont totalement motivés pour lutter contre les trafics. Une cité compte un point de deal et les policiers sont présents tous les jours sur le terrain. La compagnie départementale d'intervention des Alpes-Maritimes, notamment, l'était le soir après cet homicide et est restée engagée au cours des jours qui ont suivi.

Vous m'interpellez à propos des effectifs des forces de l'ordre à Grasse et me demandez de classer cette ville

en zone de sécurité prioritaire. Je suis au regret de vous dire que, depuis quelques années, ce dispositif n'existe plus. (*M. Lionel Tivoli proteste.*) Il y a cinq ou six ans, il permettait d'affecter des effectifs supplémentaires sur certains points du territoire, mais ce n'est plus notre façon de travailler.

M. Sébastien Chenu . C'est pas terrible !

M. Laurent Nuñez, ministre . Nous ciblons des points de deal, des endroits où il y a du trafic de stupéfiants ou d'autres types de délinquance et pilonnons ces territoires. Nous le faisons à Grasse, avec les effectifs locaux et par une mutualisation au niveau départemental qui permet de lutter de manière extrêmement efficace contre la délinquance.

M. Sébastien Chenu . C'est pas terrible !

M. Laurent Nuñez, ministre . Que cet homicide soit ou non un règlement de comptes, qu'il soit ou non lié à une affaire de stupéfiants, nous continuerons de mener une action déterminée contre les trafics, en démantelant des réseaux par des enquêtes judiciaires et en occupant l'espace public pour éviter qu'ils se réimplantent.

M. Sébastien Chenu . C'est pas terrible !

M. Laurent Nuñez, ministre . Encore une fois, la réponse à votre question précise est négative : il n'y aura pas de zone de sécurité prioritaire car je n'en ouvre plus. En revanche, nous mettons le paquet où c'est nécessaire et sommes présents en masse où il y a besoin d'effectifs. (*Mme Danielle Brulebois applaudit. – Protestations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Lionel Tivoli.

M. Lionel Tivoli . Vous allez donc démanteler ces réseaux sans enquêteurs ou avec des enquêteurs en sous-effectifs, comme à Grasse ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RN.*)

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tivoli](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1174

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 janvier 2026